Elles se caractérisent par des troubles comportementaux et une souffrance psychique souvent associés à des troubles cognitifs (touchant la mémoire, la concentration, etc.) qui handicapent la personne atteinte et altèrent son fonctionnement social, familial et professionnel.

- Altération des repères de temps et d'espace (horaires, déplacement, orientation).
- Vitesse de compréhension ralentie : décalage entre compréhension, réaction, exécution.
- Troubles de la mémoire : oubli des consignes.
- Altération de la concentration.
- Troubles de l'anticipation (difficulté à s'organiser, à se projeter dans l'avenir).
- Troubles de la volition (incapacité à faire des choix et à les assumer).

Les crises ou « décompensations »

Elles sont une réaction à une situation émotionnelle extrême. Souvent, il s'agit de la mise à jour trop brutale ou forcée et donc la confrontation sans préparation, de certains éléments psychiques personnels lourds, qui provoque un effondrement général de la personnalité de l'individu.

Cet effondrement entraîne des conséquences pouvant aller de la dépression jusqu'au suicide ou de l'agitation jusqu'à l'agression de tiers (passage à l'acte)

Une décompensation peut aussi mettre en lumière une pathologie psychiatrique jusque-là latente.

Les maladies psychiques sont génératrices d'angoisses et de souffrance. **Elles nécessitent soins et accompagnements**. Pour cela, il est indispensable de :

- les identifier comme des maladies (le déni est souvent une première réaction de l'entourage).
- en parler
- adapter les aides à chaque cas spécifique
- être confiant que chaque situation peut être améliorée

Une prise en charge adaptée et précoce améliore considérablement le pronostic (en prévenant ou minimisant les rechutes) ainsi que la qualité de vie des personnes en limitant le handicap.